Image not found or type unknown

Vol à l'etalage conséquence

Par **Marie Ghos**, le **03/01/2017** à **09:47**

Bonjour,
il y a un an j'ai essayer de voler 1flacon de parfum et le vigile m'a demander de le suivre j'ai remplis une feuille et signé payer le parfum et m'a dit que je n'aurais rien pour cette fois.
Je me demande si le papier à été envoyé au sein d'un commissariat de police sachant que je n'ai jamais rien reçu comme papier par la suite ou autre .. ??

Sachant que c'était la plus grosse erreur de ma part ..

Je voudrais juste savoir si la police est au courant de cette erreur de ma part ou pas sachant que j'ai un certificat de bonne vie et moeurs que je n'ai pas reçu d'autre papier et que le vigile m'a dit que je n'aurais rien pour cette fois

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés